

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – POSTULAT

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé

Département(s)	DECS	Date	13 février 2026
Numéro	26.113	Heure	11h40

Auteur-e(-s) : Groupes socialiste et VertPOP	Lié à (facultatif) : ad
Titre : Pour l'introduction de cours de préparation à la parentalité	
Contenu : <p>Le Conseil d'État est prié d'étudier la possibilité de réviser l'offre actuelle de cours de préparation à la naissance en adoptant une perspective centrée sur la parentalité. L'objectif serait de sensibiliser les futurs parents aux enjeux liés à l'arrivée d'un enfant, notamment en matière d'égalité entre les parents et de prévention des violences. Il s'agirait également d'examiner les modalités d'une inclusion plus systématique des pères dans le suivi périnatal, en particulier pour la prévention et la détection précoce de dépression post-partum, et d'évaluer les ressources nécessaires pour assurer une prise en charge adéquate.</p>	
Développement (obligatoire) : <p>Actuellement, le Réseau hospitalier neuchâtelois (RHNe), les sages-femmes indépendantes ainsi que la Maison de naissance Tilia proposent des cours de préparation à la naissance. Si des différences existent entre les prestations offertes, la plupart se concentrent principalement sur les aspects physiologiques de la période périnatale, pris en charge par la LAMal.</p> <p>Or, comme l'a souligné Mme Laurence Boegli, co-responsable de l'office de la politique familiale et de l'égalité (OPFE), « [...] on manque cruellement de cours de préparation à la parentalité » (RTS, 11 novembre 2023, « La vie compliquée de parent, un tabou dont on parle de plus en plus » : interview de Laurence Boegli). Il apparaît dès lors pertinent d'envisager une approche plus globale, intégrant les dimensions psychosociales de la parentalité. Au-delà de la question, déjà connue, d'un congé parental insuffisant en Suisse, les futurs parents ont besoin d'informations élargies afin de dépasser l'idéalisat<ion>ion parfois véhiculée autour de la naissance, qui peut s'avérer une période exigeante, tant pour la mère que pour le père.</ion></p> <p>Dans cette perspective, il serait également judicieux de systématiser la prévention et la détection précoces de la dépression post-partum chez les pères, à l'instar de ce qui est fait pour les mères. En effet, 10% des pères (voire plus) sont concernés par une dépression périnatale. Comme le rappelle Periparto (anciennement Dépression Postpartale Suisse), « il est souhaitable que la dépression post-partum du père fasse l'objet de plus d'attention dans la recherche et dans la pratique. Pour cela, il est indispensable que les groupes professionnels de la petite enfance, mais aussi notre société, s'intéressent à l'état de santé du père. »</p>	
Demande d'urgence : NON	

Auteur-e ou premier-ère signataire : prénom, nom (obligatoire) : Misha Müller		
Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :
Mathias Gautschi	Anne Bramaud du Boucheron	Katia Della Pietra
David Moratel	Eric Flury	Antoine de Montmollin
Amina Chouiter Djebaili	Emma Gossin	Marius Hofer
Nathalie Ljuslin	Fabienne Robert-Nicoud	Patricia Sörensen
Hugo Clémence	Laetitia Mauerhofer	